

# SEANCE DU 19 JUIN 2015

Le dix-neuf juin deux mil quinze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PANDRIGNES, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance.

**Présents :** M DUBOIS J, MME CHATAUR, M DUBOIS Th, MME GORON, M BARBAZANGES, MMES GOUYON, PECHEYRAND, AUFFRAY, M VIEILLEFOND

**Absents excusés :** MME DUMOND, M ROUSSEL

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril.

## POINT SUR LES TRAVAUX :

### Fontaine de Courbiat :

Le dossier de subvention a été déposé en février 2015 et n'a été examiné par le Conseil Général que fin mai avec un dossier incomplet notamment avec l'absence de convention nécessaire pour le petit patrimoine bâti. En l'état actuel, ce dossier ne sera pas subventionné avant l'été voire à la rentrée, ce qui sera trop tard pour faire réaliser les travaux. Monsieur le Maire propose de solliciter l'autorisation de faire réaliser les travaux avant l'accord de subvention. Même sans subvention, le Conseil Municipal décide de faire restaurer la fontaine.

### Travaux de voirie :

Monsieur le Maire rappelle la subvention annuelle pour le goudronnage de la voirie rurale (1 667 € par an) exceptionnellement doublée en 2015. Il rappelle que deux routes ont été retenues : la route GROULT et POUGET à Courbiat ainsi qu'une reprise à La Combe.

Deux entreprises ont été consultées : EUROVIA et POUZOL.

EUROVIA propose 14 892,60 €

POUZOL propose 15 552,96 €

Après examen et discussion, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise EUROVIA et mandate le Maire pour solliciter la subvention auprès du Conseil Général.

Monsieur le Maire indique que le pont sur la Rondelle entre Gibiat et Ladignac nécessite une consolidation de la pile droite. La commune de Ladignac a fait établir un devis.

### Cour école :

Monsieur le Maire fait part du dernier entretien qu'il a eu en mai avec M MARTINEZ. Il est nécessaire de préciser les choix pour permettre à CORREZE INGENIERIE d'avancer dans le projet.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'opter pour l'option qui semble la plus coûteuse avec limitation de l'accès à la cour, mur de clôture en pierre avec clôture câble en inox, établissement de la zone de stationnement à l'arrière de la mairie pour les locataires, aménagement du chemin d'accès, zone de stationnement.

Monsieur le Maire va recontacter M MARTINEZ pour avancer sur le projet.

### Travaux accessibilité :

Monsieur le Maire indique que le dossier de la mise aux normes de l'accessibilité pour l'église et le bâtiment mairie-école a été validé par la commission départementale réunie au SDIS le 12 juin. La commune est en attente des modifications officielles et ensuite les travaux pourront débuter.

Il rappelle qu'une subvention a été attribuée au titre de la DETR à hauteur de 4 626,58 €.

Il indique que l'ADAP pour la salle polyvalente devra être déposé avant le 28 septembre 2015 avec une réalisation sur 2016 / 2017. Il précise qu'il présentera le dossier avec dérogation pour le dénivelé entre les 2 salles.

### Travaux de peinture :

Monsieur le Maire propose de faire peindre les volets du bâtiment mairie - école (4 fenêtres). Le Conseil Municipal donne son accord. Un devis sera sollicité.

## CONTROLE GAZ ELECTRICITE :

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité du bâtiment mairie - école, le Conseil Municipal décide de faire contrôler les installations électriques et gaz de l'école et de la cantine par la société DEKRA.

#### **CHAUFFE-EAU SALLE POLYVALENTE :**

Le chauffe-eau de la salle polyvalente commence à vieillir et, vu le rythme important des locations (tous les week-end de juin à fin août), il est nécessaire de réfléchir sur un éventuel changement. Monsieur le Maire a consulté l'entreprise GENESTE-BERNARD à St Martial. Il va être nécessaire de consulter QUALI GAZ qui vérifie les installations et qui prescrira au préalable les choix à faire pour avoir une installation aux normes et une décision sera ensuite à prendre pour une éventuelle réalisation.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### Projet Colombarium :

En préalable de la relance du projet de colombarium, Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré M MAZOUNIE qui jouit d'une concession dans le cimetière. M MAZOUNIE a donné son accord pour le transfert de la concession. Monsieur le Maire propose de relancer ce projet fin 2015.

##### Numérotage boîtes aux lettres :

Monsieur le Maire rappelle le souhait de La Poste de voir les communes procéder à la numérotation des maisons dans les communes pour faciliter la distribution du courrier mais aussi pour les services qui se déplacent dans les communes (médecins, infirmiers, pompiers, livreurs, ...).

Le Conseil Municipal donne son accord pour contacter à nouveau La Poste pour avoir une information préalable à toute décision.

##### Logiciel élections :

La ville de Limoges vient d'informer la commune du fait qu'elle cesse de gérer les listes électorales (160 communes en Corrèze). Devant cette décision, l'Association des Maires de la Corrèze propose de reprendre cette gestion et de négocier pour les communes qui le désirent un tarif très intéressant (75 € par an), tarif bien moins cher que celui d'ODYSSEE, notre prestataire informatique.

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette solution.

##### Photocopieur :

Le photocopieur donne des signes de fatigue et, de plus, vu son ancienneté, nous ne trouvons plus de cartouches d'encre. Monsieur le Maire propose de réfléchir à son changement avec peut-être aussi une réflexion sur le changement du matériel informatique (pour éviter les doublons actuels). Des contacts vont être établis avec différents prestataires.

##### Réunion TULLE AGGLO :

L'AGGLO souhaite participer à une réunion du Conseil Municipal pour présenter les grandes options pour les années à venir. L'AGGLO se fera représenter par son Président ou vice-président. Cette réunion aura lieu à la rentrée.

##### Adresse MAIL des habitants :

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt pour la commune de posséder un fichier mail des habitants de la commune afin de pouvoir à moyen terme diffuser une part importante des infos par mail. Il demande donc aux élus de récupérer ces adresses dans leur village respectif.

Jacques DUBOIS

Michèle CHATAUR

Thierry DUBOIS

Béatrice GORON

Alain BARBAZANGES

Claudine GOUYON

Karine PECHEYRAND

Céline AUFRAY

Alain VIEILLEFOND